

# Le Petit Usania

n°36 – août 2001 4e année

## Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

### Le XXIXe Rassemblement spéléo de Aillon-le-Jeune (suite du n°35 : prolégomènes)

#### La réunion des Représentants de CDS

L'absence d'organisation prévue n'a pas empêché la réunion de se mettre en place progressivement. En présence du Président de la Fédération et du Directeur Technique National, ce sont 14 Présidents et Présidents-Adjoints représentants les CDS (06 Alpes-Maritimes, 07 Ardèche, 08 Ardennes, 48 Lozère, 54 Meurthe-et-Moselle, 55 Meuse, 65 Hautes-Pyrénées, 70 Haute-Saône, 77 Seine-et-Marne, 81 Tarn, 84 Vaucluse - 2 délégués, 91 Essonne et 93 Seine-Saint-Denis) qui ont débattu de sujets divers :

- selon José PRÉVOT, les « cumulards comme lui » (sic) reçoivent de nombreuses informations en plusieurs exemplaires. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas de centralisation des envois pour des regroupements de documents mais que chaque commission effectue ses propres envois selon son propre listing.
- les CDS signalent les difficultés qu'ils ont pour obtenir leurs statistiques départementales. Celles-ci sont en principe communiquées aux CSR. Il est proposé par un représentant la mise sur Internet des dites statistiques, ce qui pose selon le GTIF un problème de confidentialité.
- au sujet des Écoles Départementales de Spéléologie, thème cher à notre DTN, il est fait

mention d'une subvention fédérale possible et incitative de 5 000 F. Actuellement on compte seulement 5 ou 6 écoles dont celles des Alpes-Maritimes et de la Lozère qui nous exposent leurs expériences. En général la tranche d'âge visée est celle des 11 - 16 ans. L'une de ces écoles s'est fait payé 15 équipements (hors bottes) par son Conseil Général.

- un dossier type « École Départementale de Spéléologie » est en préparation.
- en Ardèche, un poste emploi jeune a été créé pour aider les clubs. Ce poste est actuellement rémunéré grâce aux subventions, avec l'espoir de pouvoir dégager des bénéficiaires qui permettront de pérenniser le poste au delà des 5 ans.

#### La réunion des Représentants des CSR

Le Secrétaire général et le DTN ont accompagné dans leurs débats les 13 représentants des régions A Île de France, B Bourgogne, C Rhône - Alpes, F Midi Pyrénées, G Aquitaine, J Normandie, N Centre, D Provence - Côte d'Azur (3 délégués), K Champagne - Ardennes, L Lorraine et P Franche Comté.

- l'essentiel des débats a porté sur 7 motions qui avaient été déposées par la région Midi Pyrénées, les décisions étant renvoyées à l'AG.
- pour les dossiers Natura 2000 il est demandé que la Spéléo soit inscrite dans la liste des activités dans un environnement spécifique.

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances sous le numéro 147102.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....  
Directeur de publication &  
Responsable de rédaction :  
Christophe PREVOT  
.....  
Imprimeur : USAN - NANCY  
ISSN 1292-5950  
Dépôt légal n°1303 / Août 2001  
.....

- le certificat médical est rendu obligatoire à la première inscription à partir d'octobre 2001. Pour la plongée il devra être revu chaque année.
- le terme « accrobranche » ayant été déposé par un groupement de professionnels, notre fédération ne peut l'utiliser. Dans les régions peu karstiques, ces activités peuvent être un complément intéressant. Pour l'instant la FFS ne s'en occupe pas et ces activités arboricoles qui utilisent nos techniques ne seront pas rattachées à une fédération par le MNJS avant 2003. La fédération de la montagne s'est également penchée sur le problème. Pour ce type d'activités dont l'appellation est à inventer, 2 types d'approche sont possibles : parcours d'aventure fixe ou progression dans les arbres sans élément fixe. Le but serait pour nous d'amener des jeunes à la spéléo par le biais d'activités ludiques. L'action viserait 2 axes : l'apprentissage des techniques de progression et le développement d'activités ludiques. La discussion s'achève sur la reconnaissance de la nécessité pour la FFS de se positionner relativement à une activité émergente qui utilise nos techniques de progression et la constitution d'un groupe d'étude auquel j'ai adhéré.

#### *L'Assemblée Générale de la Fédération*

Après le discours de bienvenue du maire d'Aillons, également spéléo, il fut procédé à une minute de silence à la mémoire des spéléos décédés dans l'année dont Philippe RENAULT, un des grands promoteurs et scientifiques de la spéléologie française. Puis l'AG fut déclarée ouverte à 9h30 en présence de 72 Grands Électeurs sur 90. Le quorum était donc largement atteint.

Le Président Joël POSSICH dans son rapport moral :

- nous a fait part des difficultés administratives fédérales, et de l'énorme travail de réorganisation de l'administration fédérale réalisé,
- a souligné la bonne motivation de l'ensemble du personnel,
- a évoqué les nombreuses réunions et contacts dont avec d'autres organismes en citant comme exemple les contacts avec la Fédération des Auberges de Jeunesse afin de faire bénéficier nos adhérents des mêmes tarifs, ainsi que ceux avec la FFESSM en ce qui concerne la plongée,
- a déploré la lente érosion des effectifs de la Fédération depuis 1996 qui a pour effet l'augmentation de l'âge moyen.

Ce rapport a été suivi par celui du secrétaire général Bernard LIPS :

- un logiciel de gestion pour la bibliothèque fédérale semblable à celui de la bibliothèque de la SSS a été acheté,

- le descendeur n'a pas été envoyé à tout le monde suite à un dysfonctionnement interne,
- une école de plongée souterraine vient d'être créée.

Laurence TANGUILLE nous a fait le compte-rendu de l'enquête qu'elle a menée concernant l'opportunité de création d'une Journée Nationale de la Spéléologie. Sur 78 CDS contactés, 37 ont répondu dont 14 favorablement à l'établissement d'une telle journée. En ce qui concerne les diverses actions promotionnelles en faveur de la spéléologie conduites par les uns et les autres, 50 % des répondant affirment réaliser des actions de sensibilisation, 10 % ne font rien, 13 % ont fait mais ne font plus. Ces actions sont le fait des clubs dans 24 % des cas. Une certaine préférence serait pour en fixer la date en automne. La première en date aura lieu en 2002. Un budget sera débloqué pour cela.

Votes divers (dans l'ordre : pour, abstentions, contre) :

- augmentation des cotisations : 39 - 16 - 13 (j'ai voté contre ainsi que C. ROUMEGOUS que je représentais),
- adoption du règlement antidopage imposé par le Ministère : 52 - 5 - 4,
- adoption du RI de la COMÉD : 50 - 5 - 7,
- élection à l'unanimité de Annick MENIER (72 sur 72) au poste vacant de féminine au CD (Nelly BOUCHE, l'autre candidate, a obtenu 51 voix sur 72),
- élection à l'unanimité de Jean-Michel OSTERMAN, Président de la COMÉD, au poste vacant de médecin au CD,
- élection de Pierre CALLOT (69 sur 72) au poste « jeune » du CD,
- élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice à venir de Jacques ROMESTAN et HACHET à l'unanimité,
- la candidature de Claude MOURET à la présidence de l'UIS a été approuvée à l'unanimité

Le bureau a décidé l'envoi aux Préfectures et DDJS, d'une lettre de retrait de reconnaissance des CDS dont la mise en conformité avec les statuts fédéraux n'aura pas été effectuée avant l'AG de 2002. Parmi les 76 CDS actuels, 13 sont concernés. C'est une des retombées de la lettre que j'ai adressée au bureau en février 2000 concernant une affaire lorraine réglée à l'amiable depuis.

Michel DECOBERT, Roger LAURENT, Claude RAYNAUD et Philippe RENAULT (†) ont été nommés membres d'honneur et se sont vus remettre une plaque d'honneur à la fin de l'AG.

Le prix Frédéric HAMMEL (10 000 F) a été décerné au Système NICOLA, et le prix MARTEL - DE JOLY a été décerné à l'association Aventures Karstiques Lointaines pour ses travaux en Chine.

# Les stages de juillet en partenariat avec le Service des Sports de Nancy

## Généralités

Depuis plusieurs années, le Service des Sports de Nancy organise pendant les grandes vacances scolaires des animations sportives estivales constituées de stages de découverte de diverses activités sportives. Ces stages sont encadrés soit par les éducateurs sportifs de la ville dans leur domaine de compétence (e.g. badminton, escalade, sport à roulettes), soit par les cadres compétents mis à disposition par les associations sportives de la ville (e.g. canoë-kayak, spéléologie). Cette année nous avons initialisé un partenariat avec le SSN pour la spéléologie.

D'une manière générale, un stage se déroule du lundi au vendredi par tranche de une à trois heures, en matinée ou en après-midi. Cette année il y a 185 stages différents dont 2 en spéléologie répartis sur 39 activités différentes. Destinés à des jeunes âgés de 4 à 18 ans selon les disciplines, ces stages sont d'effectifs variables : de 6 (e.g. équitation) à 30 (e.g. karting). Plus de 2 400 places sont ouvertes cette année, soit 13 en moyenne par stage. Pour la spéléologie nous avons fixé l'effectif de chaque stage à 8 stagiaires encadrés par un initiateur fédéral assisté d'un spéléo autonome.

Il faut souligner l'effort financier de la ville de Nancy puisque l'inscription, hors transport, à un stage quelconque n'est que de 70 F. Pour la spéléologie le coût réel d'une séance est de 30 F par stagiaire (assurance : 10 F, amortissement matériel dont piles : 20 F) soit 240 F, auxquels il faut ajouter 2 fois 120 F pour les frais d'encadrement, ce qui fait 480 F par jour de stage, soit 2 400 F pour un stage complet, ou encore 300 F par stagiaire. À cela il convient d'ajouter les frais de transport par bus vers les sites souterrains (Pierre-la-Treiche, Spéléodrome) vraisemblablement supérieurs à la somme demandée aux familles (10 F) et dont nous ne connaissons pas le montant. De plus le club a reçu une subvention exceptionnelle de 5 000 F pour l'achat de 10 combinaisons (tailles XS et S) afin que les adolescents puissent explorer les grottes dans de bonnes conditions. Ceci est un investissement pour plusieurs années, il fallait le signaler. Nous adressons donc un grand remerciement à la ville pour cet effort considérable. Heureusement, il n'en est pas de même pour tous les stages, sinon gare à nos impôts...

## Description

Le programme des stages était le suivant :

- lundi et mardi au mur d'escalade du Provençal : prise de contact, présentation du matériel, apprentissage des techniques spéléologiques de progression sur corde, réalisation de nœuds essentiels en spéléologie (huit simple, huit double, chaise...).
- mercredi et jeudi à Pierre-la-Treiche : exploration des grottes des Sept-Salles et des

Puits.

- vendredi au Spéléodrome : traversée, initiation à la géologie, la karstologie, la biospéléologie... en un mot : à la spéléologie scientifique, ou, au gré du dirigeant et selon l'horaire, mise en application pratique dans le puits école dit de Saint Julien des techniques apprises au mur.

Le premier stage, du 2 au 6 juillet, a été dirigé par Patrick CARIGI, initiateur fédéral, assisté par Roman SAPATSHEV spéléo confirmé. Le deuxième stage, du 9 au 13 juillet, a été dirigé par Christophe PRÉVOT, initiateur fédéral, assisté par Guillaume CARRAYROU spéléo confirmé.

## Remarques

Les feuilles de route remises par les *RAPIDES DE LORRAINE* aux chauffeurs des bus de transport sur les lieux extérieurs ne mentionnaient que la seule destination de Pierre-la-Treiche sans allusion aucune à Clairlieu pour l'activité du vendredi, ce qui a entraîné des retards. Il y a eu, semble-t-il, un défaut de communication entre le départ du message du Service des sports et son arrivée aux chauffeurs des bus.

L'étendue d'un créneau horaire (14h - 17h), convient très bien pour les activités au mur d'escalade du gymnase Provençal, mais ne convient pas du tout pour les activités en pleine nature pour lesquelles il faut au moins 1 heure de plus (i.e. la plage 14h - 18h). En effet il faut environ 3/4 d'heure de trajet du gymnase aux grottes de Pierre-la-Treiche et 1/4 d'heure d'équipement, à l'aller comme au retour. Il ne restait donc pas assez de temps pour l'activité elle-même : il y eut donc d'importants retards au retour.

Au sujet des activités elles-même, les stagiaires furent unanimes à louer celles des 4 premiers jours, quant à celles du vendredi :

- les stagiaires de la première période ont exprimé leur satisfaction à Patrick pour la découverte de l'école de spéléologie du puits Saint-Julien,
- les stagiaires de la deuxième période ont beaucoup apprécié la descente du puits de la Vierge, les spéléothèmes importants... mais la monotonie de la longue traversée jusqu'au puits de Clairlieu les a légèrement démotivé et le côté scientifique ne les a pas vraiment passionné.

Les deux premières remarques s'adressent au SSN et nous tiendrons compte de la dernière.

## Conclusion

Les jeunes furent très intéressés et, de l'avis même des cadres, très intéressants. Ils ont tous exprimé leur grande satisfaction. Ce furent donc de très bons stages dont nous sommes très satisfaits.

## Activités régulières

Mur d'escalade et piscine : fermés pendant les vacances scolaires

### Programme établi pour août lors de la réunion du vendredi 29 juin

du S 28/07 **camp spéléo** : réseau de la Coume Ouarnède  
au D 05/08 responsable : Martial MARTIN

du D 05/08 **initiation spéléo** : permanence au centre des Chenestrels  
au D 19/08 responsable : Martial MARTIN

le M 07/08 **encadrement** : APP-54 à Pierre-la-Treiche / responsable : Marc BIRY

le J 16/08 **encadrement** : APP-54 à Pierre-la-Treiche / responsable : Jean-Luc METZGER

le M 29/08 **encadrement** : APP-54 à Pierre-la-Treiche / responsable : Patrick CARIGI

le M 29/08 **encadrement** : Espace Jean-Jaurès à Pierre-la-Treiche / resp. : Bruno RAGARU



### En prévisions

du S 08/09 **manifestation** : opération Faites du sport au centre commercial St Sébastien de Nancy  
au S 15/09 coordination : Daniel PRÉVOT

du V 05/10 **manifestation** : 30e anniversaire du forage du Rupt-du-Puits, 11e rencontre d'octobre du SCP et  
au D 07/10 143e séminaire de la LISPEL à la Maison Lorraine de la Spéléologie (Lisle-en-Rigault / 55)

du S 08/12 **manifestation** : 40e anniversaire de l'USAN et Festival Lorrain de l'Image Souterraine à NANCY  
au D 09/12 coordination : Daniel PRÉVOT

du S 09/02 **camp spéléo** : dans l'Aude  
au S 16/02 responsable : Pascal CUXAC



### Tarifications pour 2001

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €  
Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €  
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-